

Contrats B2B : 12 clauses à vérifier avant de signer

Une lecture rapide avant d'engager votre entreprise.

Un contrat commercial ne se résume pas au prix. Ces douze points permettent d'identifier rapidement les clauses qui influencent vos obligations, votre marge de manœuvre et votre exposition au risque.

Famille	Ressource gratuite · Checklist
Identifiant	FREE-CHECK-B2B-001
Version	1.1
Date	19 septembre 2026

Important. Cette ressource fournit des repères généraux. Elle ne remplace pas l'analyse d'une situation concrète ni un conseil adapté à votre organisation.

Points à vérifier

N°	Point	Question / contrôle
1	Objet et périmètre	Le contrat décrit-il clairement ce qui doit être fourni, livré ou réalisé, ainsi que les exclusions et responsabilités respectives ?
2	Prix et facturation	Vérifiez prix, taxes, frais, acomptes, échéances, indexations et prestations supplémentaires.
3	Paiement et retard	Contrôlez délais, intérêts, indemnités, contestation des factures et possibilités de suspension.
4	Durée et renouvellement	Identifiez durée, reconduction automatique et délai nécessaire pour éviter un renouvellement.
5	Résiliation	Examinez préavis, mise en demeure, manquements et conséquences financières d'une fin anticipée.
6	Responsabilité	Vérifiez plafonds, exclusions, dommages indirects, assurances et cas de responsabilité non limitée.
7	Garanties et service	Les performances, délais, critères d'acceptation ou SLA sont-ils mesurables et réalistes ?
8	Propriété intellectuelle	Qui détient les méthodes, logiciels, documents, contenus et créations ? Quels droits sont transférés ?
9	Confidentialité	Contrôlez le périmètre, les exceptions, la durée et les personnes autorisées à accéder aux informations.
10	Données personnelles	Si des données sont traitées, identifiez les rôles RGPD et la nécessité éventuelle d'un accord de sous-traitance.
11	Sous-traitance et cession	Pouvez-vous sous-traiter ? Le contrat peut-il être cédé ? Une autorisation est-elle nécessaire ?
12	Droit applicable et litiges	Vérifiez le droit applicable, la juridiction compétente et les mécanismes de règlement des différends.

Pour aller plus loin

Une checklist identifie les points de vigilance ; elle ne négocie pas le contrat. Poursuivez via l'expertise Contrats & CGV, un DIY ou Pack adapté, ou l'intervention d'un expert.

Ressource générale à adapter à votre situation. Elle ne constitue pas un avis juridique individualisé.